



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1250 - 26 mars 2020

À DÉCOUVRIR

Conjoncture 1-3

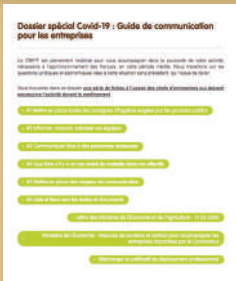
Une filière entièrement mobilisée face à la crise sanitaire

Message filière 3

Marchés 4

La pandémie bouleverse l'ensemble du commerce européen

DOSSIER DU MOIS



Dossier spécial Covid-19 : Guide de communication pour les entreprises (mis à jour régulièrement)

En savoir plus sur cnipt.fr

Notre imprimeur étant actuellement fermé, Pomme de terre hebdo paraîtra en format numérique uniquement, jusqu'à nouvel ordre.

CONJONCTURE

Une filière entièrement mobilisée face à la crise sanitaire

Dans la situation de crise pandémique qui paralyse une partie du monde, la filière française des pommes de terre vendues à l'état frais se mobilise, à tous les stades, pour assurer une continuité de l'offre et répondre aux besoins importants de la population tant en France qu'à l'export. Tous les collaborateurs directs et indirects de la filière doivent en être remerciés.

En France, des ventes exceptionnelles

En raison de la pandémie de coronavirus, les Français se sont rués dans les magasins pour faire le plein de provisions, notamment de produits de grande consommation. La pomme de terre vendue à l'état frais fait partie des produits de base, s'inscrivant pleinement dans les denrées alimentaires de première nécessité. Ainsi, dès les premières semaines de mars, la demande des consommateurs pour les pommes de terre s'est envolée de manière exceptionnelle. Beaucoup d'acteurs de la distribution ont ainsi relevé des ventes avec une croissance à deux chiffres en volume, par rapport à l'année dernière sur les mêmes périodes. Ces périodes d'activité exceptionnelle sont apparues dans un contexte de marché atone depuis plusieurs semaines, ce qui a renforcé leur côté disproportionnel... Dans certains magasins, les ventes de pommes de terre ont été multipliées par 4, voire par 5 par rapport à une période habituelle. Selon les acteurs du commerce, l'ensemble des circuits de distribution a été pris d'assaut par les clients et ce jusqu'au

mardi 17 mars (jour d'application des mesures de restriction des déplacements). L'envolée des ventes a été observée sur tous les magasins traditionnels, avec une évolution notable dans les commerces de proximité, le drive et les livraisons à domicile. Un ralentissement de la fréquentation, et par conséquent des achats, se fait sentir. La poussée des ventes se fait désormais par à-coups et reste soutenue.

Pendant cette période de crise, le réassort du rayon a été l'un des principaux défis de l'ensemble des acteurs du commerce, pour assurer et garantir ainsi une continuité de l'offre pommes de terre auprès des consommateurs. Dans l'ensemble, le réassort s'est fait de manière régulière et l'offre a été constante. Les seules saturations observées l'ont été en drive et pour les services de livraison (en raison du décalage entre cet excès de demande et la capacité d'absorption de ces services en ligne).

En concertation entre les acteurs de la filière, certaines gammes de produits ont été réajustées (avec des produits plus adaptés aux familles par exemple, ou aux commerces en ligne). Mais globalement, la diversité de l'offre (diversité des formats et des segments) a été maintenue en réponse aux attentes.

Depuis le début des mesures de confinement, la fermeture des écoles et les restrictions de déplacements ont fortement contribué à cette envolée de la demande de produits alimentaires de base, comme la pomme de terre. Les Français se retrouvent à cuisiner chez eux pour l'ensemble des membres du foyer, dont les enfants.

La fermeture des restaurants a également été un facteur accentuant, notamment pour les repas du midi dont une part non négligeable se prenait à l'extérieur du domicile.

Une filière en ordre de marche

Cette « poussée » des ventes exceptionnelle a eu une répercussion sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du point de vente au producteur en passant par les conditionneurs/négociants, et les courtiers (notamment à l'export). L'ensemble des acteurs de la filière a ainsi mobilisé ses efforts et s'est organisé pour répondre à l'afflux de la demande, tant au niveau national qu'auprès de nos clients internationaux. Tous les intervenants du marché ont revu et adapté leur organisation pour intensifier les flux de l'amont vers l'aval. Des mesures exceptionnelles ont été mises en place pour organiser cette logistique et cette massification de l'offre sur tout le territoire national, et ce malgré les contraintes (sanitaires et humaines).

Les opérateurs de la filière, en pleine responsabilité, font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la disponibilité des pommes de terre, tant en termes qualitatif que de prix. Les prix restent maîtrisés pour une vente accessible aux consommateurs.

Vers une poursuite de la tendance ?

L'envolée des ventes pourrait perdurer en France, dans les prochaines semaines, avec des mesures de confinement renforcées.

Les ménages ayant acheté en grande quantité des produits de première nécessité sur les premières semaines de mars, vont d'abord consommer leurs stocks. Puis, ils commenceront à renouveler leurs achats. La pomme de terre est un produit frais qui nécessite des achats réguliers. D'après le retour d'expérience des enseignes disposant de magasins en Italie ou en Espagne, la période d'accalmie, après des achats en grand nombre (suite au confinement), a été de courte durée. Si le confinement dure, et il semble parti pour durer, la continuité de l'approvisionnement doit être assurée de façon régulière. **Dans ce contexte, la filière peut se trouver confrontée à des problèmes humains et logistiques. Pour y faire face, le contact est établi avec les pouvoirs publics mais elle compte aussi beaucoup sur elle-même. Les équipes sont mises à rude épreuve. Le dévouement dont elles font preuve est remarquable et doit être souligné.** Les acheminements de matériels, en particulier d'emballage, risquent de se trouver limités et des solutions alternatives seront peut-être à envisager.

La filière répond à tous ces défis avec une formidable capacité d'adaptation et de cohésion.

Début de commercialisation des primeurs

Les premières pommes de terre de primeur, cultivées sous abris et paillages, issues notamment des bassins de Bretagne, Noirmoutier et Perpignan/Roussillon, ont fait leur apparition dans les étals. La montée des volumes devrait se faire d'ici mi-avril, avec l'arrivée des offres produites en plein champ. Globalement, les emblavements pour la campagne des primeurs 2020 ont été stables.

L'ensemble des professionnels de la filière, est unanime, pour laisser toute la place à ces produits de saison dans les rayons au fur et à mesure de leur arrivée sur le marché.

L'interdiction des marchés de plein vent et des marchés couverts peut avoir une incidence sur la consommation de pommes de terre fraîches et notamment des pommes de terre de primeur qui nécessitent un soin particulier qu'elles retrouvent souvent par la vente assistée chez les détaillants. La filière ne comprend pas pourquoi les marchés couverts devraient fermer alors qu'ils pourraient rester ouverts tout en suivant les mêmes consignes que les magasins alimentaires.

Des usines à l'arrêt en industrie, avec des conséquences à limiter au maximum

La fermeture des lieux de consommation hors domicile en France et plus largement en Europe, a fortement réduit l'activité des industriels, qui se sont vus contraints de fermer des sites de production notamment spécialisés dans la fabrication de frites.

La hausse des ventes de produits transformés (notamment de frites surgelées) en grande distribution a compensé une partie seulement des pertes liées à la fermeture des restaurants. Des solutions sont actuellement étudiées entre le CNIPT et le GIPT pour maintenir ces pommes de terre dans le circuit industriel. Un report de fabrication est envisagé, avec un stockage des pommes de terre jusqu'à la reprise de l'activité et/ou la réouverture des féculeries. Des débouchés alternatifs peuvent également être identifiés. En tout état de cause, il faut bien vérifier avant une éventuelle commercialisation, que les pommes de terre non utilisées par l'industrie sont d'une qualité correspondant aux exigences définies par [l'arrêté de commercialisation du 3 mars 1997](#) , pour le marché national du frais.

Activité soutenue à l'export

Sur l'export, les acteurs français de la filière ont fait part d'une activité soutenue à desti-

Les opérateurs de la filière, en pleine responsabilité, font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la disponibilité des pommes de terre, tant en termes qualitatif que de prix.

